



SOMMAIRE

Mot du président	1
SIIIAL Express	2
Calendrier du Mois des professions	3
Babillard	4



Courriel
directiongenerale@siiial.com

Site Web
www.siiial.com

Téléphone
 (450) 686-6871

Télécopieur
 (450) 686-6012

Facebook
[siiialcsq](https://www.facebook.com/siiialcsq)



MOT DU PRÉSIDENT

Chers membres,

Il me fait plaisir de m'adresser à vous à titre de président du SIIIAL-CSQ en ce début de printemps. Vous n'êtes pas sans savoir que le Front commun est parvenu à une entente de principe en décembre 2023 sur la matière intersectorielle (salaire, retraite, droits parentaux, vacances). Celle-ci a été entérinée par le Front commun le 22 février 2024.

Notre Fédération de la santé du Québec et son comité de négociation sont cependant toujours en négociation à la table sectorielle. Un conciliateur participe également à l'ensemble de ces rencontres.

Nous avons reçu beaucoup de questions de la part de nos membres depuis l'annonce de l'entente de principe intersectoriel, et ce, autant au niveau de l'augmentation salariale de 6 % le 1^{er} avril 2023 avec la rétroaction subséquente, que celle du 1^{er} avril 2024 de 2.8 %.

Voici comment cela fonctionne et est encadré par la loi;

- 1- Les textes doivent être corrigés et conformes avant que les deux parties procèdent aux signatures et que le processus de remboursement débute.
- 2- Pour les ajustements salariaux de l'augmentation du 1^{er} avril 2023 et 1^{er} avril 2024, le CISSS de Laval aura 45 jours maximum après les signatures pour se conformer pour chacun d'entre vous.
- 3- Pour le paiement de la rétroaction du 1^{er} avril 2023 à ce jour sur les augmentations salariales, le CISSS de Laval aura jusqu'à un maximum de 90 jours pour se conformer.

Il faut maintenant aussi que la matière sectorielle se règle afin que ce processus débute. Comme indiqué dans les info-négos, nous n'avons toujours pas d'entente sur ce volet, soit vos conditions de travail sur le terrain au quotidien. Ceci est essentiel à nos yeux et pour vous certainement aussi, voire même plus important pour certain, que seulement la question salariale.

Nous continuerons à vous tenir au courant des avancées de la négociation sectorielle et en amont, des dates importantes à venir pour le volet monétaire lorsqu'elles seront disponibles.

En terminant, nous tenons à vous dire un grand **MERCI** pour votre travail exemplaire et votre dévouement quotidien auprès des Lavallois.

SOLIDAIEMENT

Déreck Cyr
 Président





Le SIIAL Express



Chers membres,

Dans le cadre du règlement du grief syndical H04-23-022 (TS versus le personnel d'agence), nous avons convenu avec l'Employeur d'une entente de principe qui vous permet de faire une réclamation pour les quarts de travail pour lesquels vous étiez disponible en temps supplémentaire mais qui a été travaillé par une personne d'agence. **La réclamation vise la période du 6 septembre 2022 au 30 mars 2024.**

Si vous pensez avoir été lésée, en ce sens veuillez nous faire parvenir le formulaire que vous avez reçu par courriel ou que vous pouvez vous procurer auprès des agentes syndicales (un formulaire par personne pour l'ensemble des quarts de travail réclamés), accompagné de vos relevés de paie, vos horaires de travail et votre disponibilité officielle pour les dates réclamées.

Vous devrez nous faire parvenir ladite réclamation au plus tard le 15 mai 2024. Veuillez noter qu'aucune réclamation après cette date ne sera acceptée puisque l'entente sera finalisée et conclue.

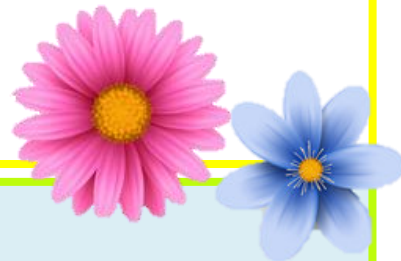
L'envoi des réclamations doit être fait à l'adresse relationsdutravail@siiial.com ou par fax au : 450 686-6012.

Chaque réclamation sera analysée selon la procédure d'attribution du temps supplémentaire, tel que le prévoit l'article L-10.01 des dispositions locales, soit à tour de rôle.

Une fois l'exercice fait, nous vous ferons part des quarts de travail retenus et qui vous seront rémunérés.

Salutations,

L'équipe des relations du travail du SIIAL-CSQ



Élection locale à la Cité-de-la-Santé

Bonjour,

Je me présente Gaby Émond Goulet, infirmière auxiliaire depuis 2008 en Neurologie. Je suis très heureuse d'être élue comme responsable locale CSL / Réponse aux membres.

En apprendre sur nos conditions de travail et nos droits est très important pour moi. Je me suis toujours renseignée sur tout pour être la plus à jour possible. Par le fait même, je suis devenue la personne-ressource auprès de mes collègues sur mon département, en particulier lors de la pandémie, et ce, jusqu'à aujourd'hui. C'est à cette époque que je me suis moi-même surprise à vouloir m'investir encore plus auprès de notre syndicat.

Il me fait donc un immense plaisir de pouvoir partager avec vous mes connaissances, vous supporter ainsi que vous conseiller dans vos démarches.

Merci de me donner ma chance et au plaisir de vous rencontrer!

Gaby Émond Goulet (bureau syndical SS-22 / 450-975-5564)



Calendrier de la tournée du Mois des professions



Dans le cadre du mois des professions, nous viendrons vous rendre visite dans votre site.

Afin de souligner votre travail exceptionnel, nous vous remettrons un repas et un petit cadeau.

Au plaisir de vous y voir en grand nombre!

SITE	DATE	HORAIRE	SALLE
GMF <i>(Sauf Sainte-Rose et Marigot)</i>	23 avril	12h30 à 13h30	Réal-Dubord (CSL)
CVM et CDD	23 avril	Entre 11h00 et 12h00	Tournée dans les sites
CH Idola St-Jean CLSC 250 Cartier	24 avril	Entre 6h45 et 7h30 11h30 à 13h30 17h30 à 19h00	Tournée des étages (nuit) Salle G-124 (jour-soir)
CLSC/GMF Marigot <i>(1351 des Laurentides)</i>	25 avril	12h00 à 13h30	Salle 124
Centre de détention Leclerc	29 avril	11h45 à 12h45	Salle de repos
CRD Bienville	29 avril	Entre 11h30 et 12h30	Tournée
CLSC/CJ 304 à 312 Cartier CLSC 800 Chomedey	30 avril	11h45 à 13h30	Salle 3 (308 Cartier)
CLSC R.-Papineau <i>(1665 du Couvent)</i>	6 mai	11h45 à 14h15	Salle 201
CLSC/GMF Ste-Rose CH Rose-de-Lima	8 mai	Entre 6h45 et 7h30 11h30 à 13h30 17h30 à 19h30	Tournée des étages (nuit) Salle 2550 (jour-soir)
CLSC Mille-Îles <i>(775 Montrose)</i>	9 mai	11h45 à 13h30	Salle 105
CISPLOI	13 mai	11h45 et 13h30	Salle 116
CSL et Centre en santé mentale René-Laennec	14 mai	7h00 à 9h00 11h00 à 14h00 17h00 à 19h30	Réal-Dubord
CH Ste-Dorothée	15 mai	Entre 6h45 et 7h30 11h30 à 13h00 17h30 à 18h30	Tournée des étages (nuit) Salle S29 (jour-soir)
CARL	16 mai	11h30 à 14h30	Salle S-101
CH Fernand-Larocque	21 mai	Entre 6h45 et 7h30 11h30 à 13h00 17h30 à 18h30	Tournée des étages (nuit) Salle 2 ^e étage (jour-soir)
HJR	22 mai	Entre 6h45 et 7h30 11h30 à 13h30 17h00 à 18h30	Tournée des étages (nuit) Salle D-1004
CRDITSA <i>(Louise-Vachon)</i>	23 mai	11h30 à 13h00	Salle ARC.09
CH Val-des-Brises	28 mai	Entre 6h45 et 7h30 11h00 à 13h00	Tournée des étages (nuit) P.R.C. 35 (jour)
CH La Pinière	29 mai	Entre 6h45 et 7h30 11h30 à 13h30 17h30 à 18h30	Tournée des étages (nuit) Salle petit resto (jour-soir)
MDA	30 mai	Entre 6h45 et 7h30 11h30 à 13h30 17h30 à 18h30	Tournée des étages (nuit) Salle A167 (jour-soir)



Le babillard

Nous vous rappelons que pour toutes questions ou problématiques, vous pouvez communiquer avec votre agente syndicale, pour la Cité-de-la-Santé au (450) 975-5564 et pour tous les autres sites au (450) 978-8300 poste 18412.

****RAPPEL** SST express**

Pour déclarer toute situation anormale ou irrégulière concernant les lieux, les équipements, l'instrumentation ou les conditions d'exercice de son travail pouvant représenter un danger pour sa santé, sa sécurité et son intégrité physique, nous vous rappelons de remplir une déclaration de situation dangereuse en cliquant sur le lien suivant ⇒ [Cliquez ici](#)

Pour tout accident de travail ou maladie professionnelle, vous devrez remplir une DEAAT en cliquant sur le lien suivant ⇒ [Cliquez ici](#)

Les formulaires sont également disponibles sur notre site internet à l'adresse www.siiial.com sous l'onglet santé et sécurité au travail


On est là!
NÉGO 2023



Pour voir ou revoir les capsules informatives de la FSQ-CSQ, de la CSQ et du SIIIAL-CSQ, sur les enjeux de la négociation, suivez notre page Facebook et visitez notre site internet aux adresses suivantes :

Facebook/siiialofficiel
www.siiial.com

Comme nous désirons vous tenir au courant de toutes avancées dans la négociation et que votre opinion compte pour nous, il est primordial d'obtenir les adresses courriel de toutes nos membres.

Veillez nous la faire parvenir à l'adresse suivante :

directiongenerale@siiial.com

L'Équipe du SIIIAL-CSQ

À surveiller

Surveillez vos courriels pour l'annonce prochaine de nos activités estivales